



Paris, jeudi 16 mars 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/01590

Pris en application :

Code des transports

Travaux de tiers (démolition de bâtiment et évacuation par barge)**MARNE - BIEF DE JOINVILLE LE PONT****Ne pas serrer la rive gauche (tous les usagers - Défini par usagers...)**

- **à partir du 20/03/2023 à 08:00 au 31/03/2023 à 18:00**
 - o Marne (sur le Bief de Joinville)
entre les pk 172.000 et pk 172.300 - Rive gauche

Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- **à partir du 20/03/2023 à 08:00 au 31/03/2023 à 18:00**
 - o Marne (sur le Bief de Joinville)
entre les pk 172.000 et pk 172.300 - Rive gauche

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'au sont informés des travaux de démolition d'un bâtiment pendant la période indiquée ci-dessus

les travaux seront réalisés en terrestre avec l'aide d'une barge qui assurera le transport des produits de démolition. la barge empiétera légèrement le chenal de navigation.

Mesdames et Messieurs les bateliers et sudagers de la voie d'eau devront, observer une extrême vigilance dans la zone concernée, se conformer à la signalisation temporaire mise en place et aux recommandations émises par l'agent de la Direction Territoriale en poste sur le secteur téléconduit.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

01/04/2023

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Hervé WILMORT